

## ***Familles et changements familiaux au Nord et au Sud***

Patrice VIMARD et Kokou VIGNIKIN

Longtemps perçue comme une communauté résidentielle et commensale, unie par des liens de sang et d'alliance, et partageant sur le long terme les mêmes intérêts économiques, la famille semble se muer progressivement en une structure de cohabitation, instable et mouvante, presque entièrement fondée sur l'intérêt individuel. Entre la famille polynucléaire élargie, qui prédominait naguère souvent, et la famille mononucléaire, plus restreinte, qui tend à être l'apanage des sociétés dites « modernes », la pluralité des formes intermédiaires qui s'observent aujourd'hui, se traduit par une grande diversité des structures et typologies familiales. Au Nord comme au Sud, des formes particulières de familles émergent (familles matriarcales, familles monogames, familles recomposées, etc.) qui incitent à préjuger des modèles familiaux de demain, dans la mesure où les formes de cohabitation induites par le simple désir de vivre ensemble, tendent de plus en plus à être saisies et analysées, non pas comme des formes intermédiaires ou transitoires de constitution de la famille, mais plutôt comme la matérialisation de formes entièrement nouvelles de l'institution familiale. Cette diversification des formes familiales s'articule avec de nouvelles conceptions individuelles et collectives en matière de procréation, de place et rôle de l'enfant dans la famille, et plus largement de reproduction démographique. Nouvelles conceptions qui conduisent à des évolutions, distinctes selon les populations, des arrangements matrimoniaux et de mise en union, des comportements de fécondité au sein du couple et des cycles de la vie familiale.

Au nombre des facteurs ayant induit les transformations des structures et dynamiques familiales, figurent des évolutions de fond, telles l'amélioration des niveaux d'éducation, l'aspiration à la liberté individuelle, les remises en question des valeurs et modes de vie dits « traditionnels », le relâchement des liens sociaux, le développement économique, l'urbanisation, les migrations internes et internationales, la cristallisation du mouvement féministe, l'autonomie économique accrue des femmes, le changement de comportements procréateurs, etc. Selon les sociétés et les époques, ces multiples facteurs, et notamment la mobilité croissante des individus et des groupes avec l'extension des espaces de vie familiaux qu'elle

suscite, ont influencé, de diverses manières, la taille, la composition et les conditions de vie des familles, et conduit à l'adoption de nouvelles formes d'échanges interindividuels et de nouvelles stratégies de fonctionnement ou de survie de la part des unités familiales.

Mais les modifications de la composition des familles et du cycle de leur vie familiale sont, également, intimement associées aux variations sur le court et moyen terme de l'environnement économique et social. Ainsi, la prédominance ou la rareté de certaines formes d'organisation de la production, les situations de crise économique, sociale, politique, sanitaire, le chômage persistant, la précarité des conditions de vie, etc. engendrent autant de contextes qui favorisent la persistance, l'émergence ou la disparition de certaines formes de l'institution familiale. En outre, le désengagement progressif de l'État de certaines dépenses publiques, dans certains pays du Nord comme du Sud, constraint les familles à se substituer à lui et à jouer un rôle prépondérant dans la prise en charge des enfants, des personnes âgées, des personnes marginalisées, etc. Tandis qu'au Sud, l'émergence du rôle de l'État dans certaines fonctions d'assistance et de protection sociale, autrefois réservées à la sphère familiale, se réalise de manière très inégale selon les pays, les milieux de résidence et les groupes économiques. Ainsi, ces nouvelles sollicitations et dévolutions de fonctions, en engendrant des tensions et ruptures au sein des familles, forcent celles-ci à s'ajuster en permanence, avec des modalités et des temporalités différentes selon les sociétés.

La complexité et la diversité de ces phénomènes, ainsi que leur importance pour le développement humain et social de nos sociétés, justifient l'existence et l'intérêt du présent ouvrage *Familles au Nord, familles au Sud*, issu d'une réunion internationale éponyme organisée par le Réseau Démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et le Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED)<sup>1</sup>. Cette introduction présente les questionnements principaux de l'ouvrage, ordonnés autour des six thématiques qui le structurent, ainsi que les différents chapitres qui illustrent chacun des thèmes.

---

<sup>1</sup> Cette réunion constituait les cinquièmes Journées scientifiques du Réseau Démographie. Elle s'est tenue à Marseille du 23 au 26 juin 2003.

## Présentation de l'ouvrage

### ***Du concept de famille aux cadres d'analyse des structures et des liens familiaux***

Ce que le mot « famille » indique n'est pas toujours une réalité en elle-même, mais une certaine vision de la réalité sociale qui varie selon les époques et les sociétés. En effet, faute d'une définition universelle qui facilite la transposition de la représentation théorique du concept en sa représentation empirique, les chercheurs sont souvent amenés à utiliser leurs propres définitions de la famille, ce qui limite forcément l'intérêt de ces définitions pour les études de type comparatif, mais permet, le plus souvent, une meilleure contextualisation spatiale et temporelle des analyses. Que recouvre exactement la notion de famille ? S'agit-il d'un groupe domestique ou d'un groupe de personnes apparentées ? Quels critères minimums, les liens de corésidence ou les liens de parenté par exemple, permettent aujourd'hui de caractériser la famille ? À partir des données des recensements, les statisticiens et les chercheurs ont peu à peu contribué à restreindre la notion de famille à celle de ménage. Les catégories statistiques utilisées n'ont-elles pas influencé notre vision de la famille, dominée dans les pays du Nord par le modèle de la famille nucléaire, et entraîné un appauvrissement de l'idée même de famille en excluant, en dehors du logement, toute référence aux liens de sang et d'alliance ? Comment alors concilier la vision anthropologique et la vision démographique de la famille ? Quels sont les progrès réalisés dans le champ de la démographie du ménage et de la famille, au Nord et au Sud, et quels sont les principaux obstacles qui subsistent ?

La première partie de l'ouvrage est consacrée à cette recherche d'une adéquation de la définition de la famille, et des cadres d'analyse, aux populations et aux questions scientifiques étudiées.

L'objet du chapitre de Yannick Banturiki et Josiane Duchêne est de présenter les difficultés liées à l'identification des nouvelles formes de famille, nombreuses et variées en Europe. De profonds changements se sont en effet produits dans la vie de la famille, dans son cycle, dans sa structure ainsi que dans les modèles familiaux en vigueur aujourd'hui. Ceci s'est traduit par des mariages (légaux), de plus en plus rares et tardifs, souvent précédés d'unions consensuelles et même de résidence chacun chez soi. La complexité des histoires de vie ne cesse, par conséquent, de s'accroître et les définitions de la famille, du ménage, de la personne de référence, de l'enfant, du couple, etc., utilisées par les pays européens, non seulement diffèrent très sensiblement entre pays ou entre recensements, mais également, ne rendent plus toujours compte de la réalité. C'est donc à un effort d'amélioration de

nos outils de collecte, pour mieux comprendre la réalité combien changeante des familles européennes qu'ils nous appellent, même si pour eux : « L'émergence de ces nouvelles formes de vie en couple et d'entourage familial des enfants prendra encore de court les législateurs et les responsables de la collecte des données ».

Étienne van de Walle laisse de coté, dans son chapitre, la notion de famille, pour se concentrer sur le ménage, tel qu'il est défini dans les recensements récents en Afrique au sud du Sahara, mais aussi dans un certain nombre d'observatoires de population, en synthétisant les conclusions d'une conférence sur le thème des ménages africains, organisée en décembre 2000. Sur la base des différentes expériences des chercheurs ayant participé à la conférence, il justifie tout d'abord l'usage du ménage, tel qu'il apparaît dans les recensements, comme instrument d'analyse, en affirmant que les ménages énumérés dans les recensements et les enquêtes sont des unités sociales réelles, « une expression résidentielle des logiques familiales », comme l'écrit Thérèse Locoh (1997), citée par Étienne van de Walle. Puis, il aborde le problème de la variabilité de ses définitions et des systèmes de relation entre membres du ménage, avant de discuter enfin les analyses auxquelles se prête l'instrument.

Éva Lelièvre, Géraldine Vivier et Céline Clément s'intéressent aux incidences du confiage des enfants, dont la pluralité des foyers doit nous conduire à nous interroger sur la possible multiplicité de leurs référents parentaux, sur leur socialisation et sur les transmissions intergénérationnelles. Ces incidences concernent, dans la France du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, mais il pourrait en être de même dans d'autres contextes, non seulement les trajectoires individuelles des enfants, mais aussi les relations entre les différentes figures parentales induites par le confiage : relations d'obligation, de réciprocité, liens à moyen et long terme, inscription des filiations parallèles au sein de la lignée, etc. Aussi, à l'étude des liens entre enfants et parents s'ajoute une autre perspective d'analyse qui porte sur les relations entre les différents adultes qui composent l'univers parental.

Monique Bertrand aborde, les liens familiaux à deux niveaux d'analyse : la classification des individus selon la place qu'ils occupent dans leur ménage, et la classification des ménages selon leur composition. Ces deux perspectives, relationnelle et démographique, s'appliquent bien au contexte urbain du Grand Accra (Ghana) des années 2000-2001, en vertu de l'utilisation d'une définition classique des ménages-logements, qui met en jeu les caractéristiques morphologiques et économiques du toit. Mais cette option qui consiste à privilégier l'approche de la famille sur la base d'une unité résidentielle, s'articule avec une appréhension de liens familiaux plus larges, essentiels à la survie et à la reproduction du ménage. Du fait de la

spécificité métropolitaine du terrain d'étude, c'est la prise en compte de la mobilité des individus et le passage d'une approche transversale des pratiques résidentielles à une approche longitudinale des itinéraires résidentiels, qui permettent le décloisonnement analytique développé dans ce chapitre.

Lisa Dillon et Bertrand Desjardins utilisent l'approche du parcours de vie pour étudier les âges seuils de la vieillesse chez les habitants de la Nouvelle-France, nés avant 1705. Leur analyse longitudinale des diverses frontières de la vieillesse s'intéresse aux deux premiers concepts de l'approche du parcours de vie : les interrelations entre les parcours de vie des membres d'une même famille d'une part, l'impact des événements survenus plus tôt sur les événements subséquents du parcours de vie d'autre part. Leur étude du calendrier de la vieillesse au début de l'ère moderne montre que, dans une population à fécondité et mortalité élevées, les transitions familiales se sont superposées, et de ce fait, ont été complexes.

À travers ces premiers chapitres, relatifs aux concepts et aux méthodes, on constate comment le dépassement par les auteurs de la notion de famille, conçue au départ, le plus souvent, comme une unité-ménage, pour une conception plus large appréhendant la famille comme un faisceau de relations interpersonnelles qu'il s'agit de suivre dans l'espace, à travers la mobilité, comme à travers le temps, au cours des âges de la vie, a pu enrichir les cadres d'analyse utilisés et les analyses elles-mêmes.

### ***Constitution, dissolution et recomposition des familles***

Dans nombre de sociétés du Sud, si les unions servent encore à fonder une famille, il est de plus en plus loin le temps où le mariage symbolisait l'alliance entre deux familles. Le libre choix du conjoint, qui tend à se substituer au choix opéré par les parents, contribue à affaiblir le rôle de la dot ou de la compensation matrimoniale, tandis que le calendrier de constitution des unions se modifie. La polygamie prend souvent de nouvelles formes, surtout en ville ; les unions connaissent des modalités diversifiées de résidence ; les unions consensuelles, plus nombreuses, tendent à être plus fragiles. Au Nord, le mariage s'est considérablement modifié dans son calendrier comme dans sa signification sociale et le recul de l'âge au premier mariage va de pair avec la croissance des cohabitations et des naissances prénuptiales. Au Nord comme au Sud, on assiste à une forte progression de la dissolution des unions et à une recomposition des familles qui peut emprunter des voies diverses. Quels changements de comportements matrimoniaux sont réellement observables dans les sociétés du Sud et celles du Nord ? Quel est l'effet des changements matrimoniaux sur la cohésion familiale et le mode de résidence, et notamment, quel est l'impact du passage du mariage comme al-

liance de deux familles à celle de deux individus sur le calendrier et la stabilité des unions ? Quels sont les processus par lesquels s'exercent les différentes formes de recompositions familiales ? Comment évoluent le rôle et l'autonomie des femmes dans ce contexte matrimonial en recomposition ?

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à ces évolutions du mariage et des relations conjugales, ainsi que sur les phénomènes de restructuration familiale au cours de la vie.

Dans le contexte algérien de transition matrimoniale rapide marquée par la généralisation du mariage tardif et la réduction de l'écart d'âges entre les conjoints, Zahia Ouadah-Bedidi analyse la réorganisation du processus de formation des couples, à travers la question de l'endogamie familiale. Appréhendant les modalités d'appariement conjugal et les transformations en cours dans le choix du conjoint au sein, ou non, de la parentèle, l'auteur nous montre l'amorce d'un affaiblissement de l'endogamie et la diversification des pratiques sous l'effet des mutations sociales et de l'érosion de certaines valeurs traditionnelles qu'a connues l'Algérie depuis son indépendance : l'endogamie familiale est plus faible chez les femmes instruites ou actives comme chez les femmes mariées à des hommes travaillant en dehors de l'agriculture.

Gilles Pison et Catherine Enel analysent l'entrée en vie adulte dans une population particulière, celle de la zone rurale de Mlomp, au Sénégal, afin de comprendre les fondements des évolutions dans la création du noyau familial. Les changements importants en matière démographique (dans la sexualité et la fécondité notamment), mais également en matière économique et sociale, ont pour conséquence un étalement dans le temps de l'entrée en vie adulte pour les jeunes générations, et une complexité nouvelle de leur cycle de vie. Ces étapes (scolarisation prolongée, grossesse prénuptiale, migration saisonnière de travail), inconnues des anciennes générations et précédant la création d'une famille nucléaire, apportent aux jeunes filles une autonomie sociale et financière vis-à-vis de leur famille et de leurs partenaires, qui n'est pas sans conséquence sur leurs stratégies matrimoniales et de reproduction.

En élargissant la notion d'union à celle de formation du couple, qui intègre la vie prénuptiale des individus (laquelle tend à s'allonger sous l'effet du report du premier mariage observé en Afrique subsaharienne), Nathalie Mondain, Mira Grieser, Dominique Gomis, Todd Koppenhaver et Thomas Le Grand analysent les changements qui affectent les processus d'entrée en union dans deux sociétés très différentes, les Shona au Zimbabwe et les Wolof au Sénégal. La comparaison des processus de formation du couple « formel » dans ces deux groupes, par le recours à des analyses qualitatives, leur permet d'identifier des similitudes, qui pourraient être généralisables à l'échelle du sous-continent, mais aussi de mettre en exergue d'importantes

différences qui doivent amener à la plus grande prudence dans l'analyse des données agrégées aux niveaux régionaux et nationaux. Cependant, dans les deux sociétés, les auteurs prévoient une évolution vers un équilibre basé sur des compromis entre les traditions fondées sur les valeurs familiales et les aspirations personnelles des jeunes générations, conduisant à une redéfinition des relations au sein du couple.

Philippe Antoine et Fatou Binetou Dial portent leur attention sur deux métropoles caractéristiques des évolutions dans les villes africaines, Dakar au Sénégal et Lomé au Togo. Villes marquées, tout d'abord, par la participation croissante des femmes à la vie économique et aux revenus de leur ménage, sous l'effet de la dégradation des conditions de vie et la scolarisation croissante des jeunes filles, puis par la transformation du mariage avec un recul de l'âge à la première union et un choix du conjoint par les principaux intéressés. Face à de telles transformations, ils mettent en évidence, à partir d'approches biographiques, la complexité et la diversité des situations en matière de formation et de dissolution des unions, dans des villes, certes, représentatives des mutations affectant les métropoles africaines mais également fort différentes culturellement et économiquement. L'indépendance entre l'activité et la vie matrimoniale étant plus forte à Lomé qu'à Dakar, le mariage comme l'après divorce ne répondent pas aux mêmes logiques dans les deux cités.

Si la plupart des analyses mettent en évidence des changements démographiques profonds, Sarah Randall et Alessandra Guiffrida nous présentent deux populations Kel Tamasheq du Mali, caractérisées par une stabilité remarquable de la nuptialité et de la fécondité, ceci dans le cadre d'un régime démographique particulier pour un milieu rural africain avec une faible fécondité et une forte mortalité. Le renforcement des obligations liées à la parenté et la consolidation de réseaux économiques demeurent très prégnants et concourent à la stabilité d'un modèle de mariage tamasheq bien établi, et peu affecté par les grands changements sociaux, économiques et politiques. Le régime nuptial tamasheq crée non seulement des quantités importantes de femmes non mariées, mais aussi des arrangements domestiques et résidentiels à la fois complexes et instables pour les enfants, dont beaucoup se déplacent régulièrement entre les foyers, confirmant le rôle primordial de la mobilité dans toute la vie tamasheq, bien que la plupart ne soient plus nomades.

Si les événements matrimoniaux ont constitué de tout temps les facteurs majeurs de la constitution et de la dissolution des familles, les conséquences du VIH sur la structure des familles et sur l'ensemble de la vie familiale deviennent aujourd'hui incommensurables dans les populations les plus touchées par la pandémie : décès des principaux soutiens économiques, multi-

plication du nombre d'orphelins, destruction complète de certaines familles, etc. Ce sont ces phénomènes de déstructuration et de recomposition que nous décrivent Hortense Aka Dago Akribi et Marie-Chantal Cacou, en appréhendant les effets de cette pathologie sur la structure de la famille à travers le vécu et les histoires de vie des parents et des enfants infectés par le VIH/Sida en Côte d'Ivoire. À travers ces parcours personnels et familiaux, on constate combien le VIH/Sida est révélateur de la précarité et de la fragilité d'institutions qui semblaient inusables, en particulier les institutions familiales. On remarque également combien il est important dans le cadre de la prise en charge des sujets infectés, de les aider à repérer les éléments « reconstitutifs » d'un cadre familial qui pourra devenir un lieu de soutien psychologique indispensable.

L'ensemble des chapitres de cette partie, d'une grande richesse, nous permet de mieux comprendre l'émergence de nouvelles logiques de constitution des noyaux familiaux qui reposent sur une série de changements dans le domaine de la sexualité, du choix du conjoint, de l'âge au premier mariage, du contrôle de la fécondité, de l'autonomie économique de la femme dans le couple, etc. Changements multiples, mais qui acquièrent une cohérence tout au cours de la vie, les évolutions dans la période prénuptiale ayant, par exemple, des répercussions sur le processus de constitution du couple puis sur les relations au sein de celui-ci, en matière de contrôle de la fécondité et de relations économiques.

### ***Conjugalité et reproduction démographique***

L'évolution des formes et du calendrier de la conjugalité et la transformation des processus de constitution, de dissolution et de recomposition des couples et des noyaux familiaux sont amenées à modifier les comportements de fécondité. Dans le même temps, l'évolution des stratégies de reproduction et des niveaux de fécondité, plus directement liée aux changements économiques et sociaux et aux politiques de population, induit de nouveaux rapports entre les conjoints comme entre les générations. Beaucoup d'analyses de l'évolution familiale montrent, dans les pays du Sud après ceux du Nord, l'importance croissante du projet de fécondité comme projet familial, voire comme projet individuel. La reproduction démographique devient ainsi une fonction propre de la famille nucléaire, souvent orientée autour d'un projet familial centré sur l'ascension économique et sociale des enfants. Dans ce cadre, quelles sont les relations entre les formes d'union, les modes de coréidence des conjoints et la procréation ? Quels sont les effets des conditions de vie et d'existence des couples et des familles sur leurs comportements et leurs niveaux de reproduction ? Quelle est la place des projets de fécondité

dans les stratégies conjugales et individuelles ? Comment ces projets de fécondité participent-ils de stratégies familiales, économiques et sociales plus vastes ? Et quels sont les effets des nouveaux comportements de procréation et, notamment, des progrès de la pratique contraceptive sur les processus d'entrée en union et les relations conjugales ?

Dans le prolongement de la partie précédente, la troisième partie de l'ouvrage est consacrée à ces questions sur les interrelations entre conjugalité et fécondité.

Utilisant les données d'une enquête biographique réalisée en 2000 à Lomé, auprès de trois générations de citadins, Donatien Béguy et Dodji Gbetoglo recherchent l'explication de la baisse de la fécondité en milieu urbain dans les nouvelles formes d'union et de résidence conjugale, et ce, au-delà du simple recul de l'âge à la primo-nuptialité, souvent mis en avant, alors qu'il demeure souvent faible, comme à Lomé. Ils émettent ainsi l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau modèle de reproduction où l'indépendance économique croissante des femmes, face à la crise économique qui a réduit le pouvoir d'achat des hommes, conduit à leur autonomie dans la vie familiale et reproductive. Autonomie qui correspond à une évolution des pratiques matrimoniales (unions informelles, non-corésidence des conjoints) et à une diminution de la fécondité, avec un recours croissant à la contraception, mais surtout à l'avortement, cela dans un contexte marqué par la fréquente décohabitation, temporaire ou permanente, des conjoints.

Si, en Afrique subsaharienne, la polygamie tend à diminuer, elle résiste cependant en grande partie aux multiples influences et pressions engendrées par les transformations économiques, sociales et législatives, tout en prenant de nouvelles formes dans les milieux urbains. Son influence sur la contraception s'avère donc utile à considérer pour appréhender les facteurs de l'évolution des pratiques de régulation de la fécondité, comme le font Amoakon Anoh et Sethson Kassegne à propos de la Côte d'Ivoire et du Togo. Ils y observent un moindre recours à la contraception des femmes en union polygame, qui peut être attribué à deux facteurs : Tout d'abord, la moindre autonomie de la femme en union polygame qui dispose par conséquent d'un pouvoir plus faible de décision ; ensuite, les rivalités entre les co-épouses de polygame qui se concrétisent dans la procréation par des stratégies de maximisation de la descendance, chacune des épouses souhaitant accroître sa propre valeur, au sein du ménage, et son prestige social, tout en s'assurant une part plus importante de l'héritage familial.

Dans le contexte de la Côte d'Ivoire, où la transition de la fécondité et la croissance des ménages monoparentaux sont concomitantes de crises économiques et sociales successives, Edouard Talnan et Patrice Vimard élargissent l'angle d'analyse de la fécondité en considérant l'évolution du modèle

de reproduction, non plus sous le seul aspect individuel selon lequel elle est le plus souvent considérée, mais selon un angle relatif également à la famille et au ménage. Pour cela, l'impact de la structure du ménage d'appartenance, et celui de la position familiale de la femme dans son ménage, sur le comportement reproducteur sont examinés. L'avènement d'une famille nucléaire, avec peu d'enfants, prédit par les théories initiales de la famille, ne se retrouve pas dans la situation ivoirienne où, dans des populations qui demeurent encore relativement favorables à une forte descendance des familles, la nucléarité de la famille (*i.e.* le fait de se trouver dans le cadre d'une famille nucléaire) correspond à une forte fécondité.

Carole Bruegues et Olivia Samuel nous montrent que la relative stabilité du régime matrimonial, qui caractérise le Mexique malgré les changements incontestables dans la sphère de la procréation depuis une trentaine d'années, avec une transition de la fécondité marquée, dissimule des modifications plus profondes dans les relations entre conjoints. En effet, si la diffusion massive de la contraception a eu peu de répercussions sur les premières étapes de la vie conjugale et de la vie féconde, elle a concouru à une transformation des relations de couple, avec un espace de conjugalité croissant par rapport à l'unité familiale, une cohésion accrue entre conjoints, facilitant l'élaboration d'un projet familial et d'objectifs de fécondité communs. Si cette maîtrise de la procréation renforce l'unité conjugale, elle tend également à une autonomisation grandissante des femmes quant à leurs choix de procréation ou, tout au moins, à une relation de couple moins inégalitaire dans la gestion de la fécondité.

Comme on le constatera à leur lecture, les chapitres de cette partie enrichissent notre connaissance des relations entre nuptialité et fécondité, quelle que soit l'importance des transformations dans les milieux étudiés. Ils nous permettent, souvent par l'utilisation des approches biographiques, de mieux comprendre ces relations en tant que processus d'entrée en vie féconde et de procréation des hommes et des femmes, mettant en particulier en correspondance, tout au long de la vie, les différents comportements de nuptialité, de sexualité, de contraception et de fécondité, et montrant les relations entre les attitudes des hommes et celles des femmes dans ces domaines.

### ***Mobilités et dynamiques familiales***

La réalité et l'intensité des relations entre les mouvements migratoires et les dynamiques familiales apparaissent comme une évidence dans les observations de terrain comme dans les approches théoriques, même si les études sur ce sujet demeurent encore trop peu nombreuses. Analyser l'articulation des dynamiques migratoires et des dynamiques familiales

conduit naturellement à porter l'attention sur le rôle attribué à toutes les formes de mobilité dans l'évolution des procès de reproduction familiale, et plus largement de reproduction sociale. Cette quatrième partie de l'ouvrage apprécie tout d'abord comment les liens sociaux et économiques peuvent se trouver activés et confortés par la mise en place de réseaux multipolaires dans le cadre du renforcement des relations entre parents. Elle documente l'évolution du phénomène de la non-corésidence des conjoints (son ampleur, ses formes) et met en évidence, à l'inverse, les logiques de distanciation, de fractionnement, voire de rupture, culturelle ou autre, entre les groupes migrants et les sociétés de départ (qu'il s'agisse de migrations internes ou internationales). Enfin, elle met en évidence l'effet des systèmes migratoires sur la constitution et la transformation des espaces de vie des familles. Les chapitres composant cette quatrième partie nous projettent ainsi au cœur de l'articulation entre famille et migration que la perspective démographique nous donne à percevoir.

Considérant que la fragilisation des ménages, la précarité croissante des trajectoires de vie et la multiplication des modes de cohabitation ont des implications socio-économiques évidentes, en termes de besoin de logement, de ségrégation sociale et démographique des espaces, Thierry Eggerickx, Jean-Pierre Hermia et Jean-Paul Sanderson analysent les relations entre la transformation des ménages et la migration en Belgique entre 1995 et 2000. Ils montrent que la transformation des ménages est bel et bien liée aux différents événements (formation du couple, mariage, naissance d'un enfant, divorce ou séparation, émancipation des enfants, recomposition familiale, veuvage...) qui ponctuent le cycle de vie des individus et des ménages. Certains de ces événements induisent une mobilité relativement importante : c'est le cas de la mise en couple, de la recomposition familiale, ou encore, de la séparation des conjoints. En revanche, la modification de la taille des ménages, consécutive à une ou deux naissances, n'a qu'un impact modéré sur la mobilité des ménages.

Mumpasi Lututala fait partie de ceux qui sont convaincus que l'on ne peut pleinement comprendre les logiques qui sous-tendent les migrations internationales qu'à la lumière de la stratégie d'ubiquité résidentielle que développe le migrant et qui lui permet de rester rattaché à son noyau familial tout en vivant à mille lieues de lui. En illustrant son analyse par les données d'une enquête réalisée auprès de Congolais vivant à Paris, il montre comment l'élargissement de l'espace de vie des familles grâce à la migration et l'ubiquité résidentielle des migrants favorisent la circulation des biens, des capitaux et des personnes, et confortent l'articulation entre les familles de migrants installés au Nord et les familles-souches restées au Sud.

Comme le montre Souha Tarraf-Najib, qui a suivi une communauté de familles libanaises vivant à Dakar, l'immigration libanaise au Sénégal s'est développée au cours de la période coloniale à travers de véritables réseaux de mobilité entre des régions libanaises de départ et des régions sénégalaises d'arrivée. Cependant c'est dans la ville de Dakar, alors capitale de l'Afrique occidentale française, que se sont territorialisés de manière durable ces immigrés orientaux. Elle souligne que si la famille est à la base de cette territorialisation dans cette ville, c'est encore elle qui est au cœur des stratégies migratoires et de travail et même des stratégies matrimoniales. Ce schéma de fonctionnement familial se déploie aussi bien sur le plan entrepreneurial que dans le dessin de nouvelles territorialités et dans l'orientation de nouvelles routes migratoires. Cependant, cette logique, articulée autour de la famille, de la boutique et de la rue, est de plus en plus souvent remise en cause aujourd'hui à Dakar.

Aussi bien à Dakar qu'à Touba, deux villes du Sénégal relativement contrastées du point de vue la modernité économique et social, Richard Lalou et Ndione Babakar nous rappellent à quel point la famille joue un rôle-clé dans la décision et l'organisation de la migration, même si elle est moins prégnante à Dakar qu'à Touba. En tant qu'institution centrale de la société wolof, la famille reste en effet un espace décisionnel et organisationnel privilégié de la migration internationale. À Touba comme en milieu rural sénégalais en général, la migration internationale se révèle être ainsi une stratégie familiale de maximisation des revenus, dont l'une des marques les plus évidentes est le haut niveau de dépendance économique des ménages dont l'un des membres se trouve en migration.

En somme, l'on retiendra des chapitres constituant la quatrième partie de l'ouvrage, qu'en dépit de la diversité des situations décrites, des orientations de la dynamique migratoire et de la complexité des évolutions en cours, la famille reste le pivot de toutes les stratégies migratoires à l'œuvre. C'est dire en clair que dans un monde marqué par une précarité économique croissante, investir dans la migration de travail reste encore un moyen efficace d'accroître les ressources et d'assurer la survie du noyau familial.

### ***Solidarité familiale, changements structurels et crises***

Les transformations socio-économiques d'ordre structurel, comme les crises conjoncturelles, de différentes natures, mettent à l'épreuve les systèmes de solidarité de maintes sociétés. On assiste, notamment dans les pays du Sud, à une mise en cause des formes élargies et communautaires des solidarités et, à l'inverse, à une consolidation et une réévaluation des solidarités entre proches engagés dans des rapports sociaux fondés sur l'appartenance à

une même famille ou la proximité de la résidence. Les systèmes de solidarité codifiés tendent ainsi à s'orienter vers une certaine privatisation des relations d'entraide soumises à une évaluation continue en fonction des événements affectant les individus en cause. Dans les sociétés du Nord, l'autonomie annoncée de la famille nucléaire n'est pas aussi évidente et des formes de solidarité existent encore, pendant que d'autres s'inventent en temps de crise... Cette cinquième partie de l'ouvrage questionne le concept même de « solidarité » et s'interroge sur les apports potentiels des données et de l'approche démographiques. Les chapitres qui la constituent documentent l'évolution des pratiques familiales de solidarité, au Nord comme au Sud (avec notamment les systèmes de droits et d'obligations), celles-ci pouvant osciller entre « crise des solidarités » et « solidarités dans la crise », au sein d'une même famille, entre celle-ci et le reste de la parenté, comme entre non apparentés.

Les solidarités familiales et les transferts intergénérationnels s'expriment de façon variable selon les sociétés et les époques. Au Luxembourg, si les processus d'industrialisation ont segmenté la famille, en isolant le noyau conjugal de son réseau de parenté et en réduisant la taille du groupe domestique au noyau conjugal, afin de mieux répondre aux exigences économiques de la société contemporaine, Monique Borsenberger et Mathias Kuepie nous montrent que cette réduction de la structure des familles n'a pas sonné le glas des solidarités familiales. Dans ce pays en effet, la solidarité résidentielle a été remplacée, du moins pour partie, par d'autres formes de solidarités, sous forme de services rendus et de contacts entretenus, particulièrement chez les personnes qui vivent seules.

Sur un registre analogue, Clarice Ehlers Peixoto établit un parallèle entre le système de retraite et les solidarités familiales en s'appuyant sur le cas du Brésil. Puisque le système de retraite brésilien ne parvient plus à assurer aux salariés retraités un niveau de vie proche de celui qu'ils avaient en période d'activité, un nombre appréciable de ceux-ci renoue avec l'activité professionnelle, même si ce retour au travail se fait généralement dans des conditions moins favorables et, parfois, plus précaires. Mais paradoxalement, ce sont ces personnes âgées qui sont sollicitées par leurs fils et petits-fils comme soutiens dans le contexte de chômage généralisé que connaît le pays. Cette inversion des rôles sociaux, qui s'observe dans les familles brésiliennes, incite donc fortement à problématiser la question des transferts de ressources entre les générations selon les époques et les sociétés.

Dans les sociétés africaines par exemple, la prise en charge des personnes âgées par les enfants est considérée comme un impératif auquel tous les membres de la société sont soumis. Mais cette norme sociale, est-elle encore respectée ? C'est à ce questionnement que tente de répondre Amadou Noumbissi à travers une analyse des structures de ménages et des arrange-

ments résidentiels des veuves en Afrique du Sud en rapport avec leur fécondité atteinte. De son analyse, il ressort que les femmes sans enfant ont nettement plus de chance de se retrouver seules dans leur ménage que les femmes fécondes ayant des enfants survivants. Au demeurant, la grande majorité des femmes infécondes, ou n'ayant aucun enfant survivant, résident dans des ménages élargis, ce qui souligne l'importance de la solidarité familiale, notamment dans la population non blanche.

Jean Wakam élargit le propos en portant son intérêt sur l'accueil des personnes extérieures au noyau familial au Cameroun en période de crise. Trois questions ont orienté son analyse : comment l'accueil des personnes extérieures au noyau familial a évolué pendant la crise économique ? Les plus aisés économiquement ont-ils, comme par le passé, continué à accueillir davantage ? Qu'en est-il des différences entre les milieux de résidence, compte tenu de l'impact différentiel de la crise en ville et à la campagne ? Les réponses à ces questions nous révèlent en substance que les valeurs, normes et pratiques ancestrales résolument communautaristes et solidaristes continuent de prévaloir dans la conception de la famille chez les élites camerounaises, et ce, malgré leur connaissance du modèle familial occidental et malgré leur exposition à l'idéologie individualiste, utilitariste et malthusienne dominante qui prône la nucléarisation de la famille.

Éric Janssen et Patrick Livenais mettent en évidence les différentes formes de solidarité en vigueur dans une région agricole du Chili, en tant que stratégies d'adaptation des populations différenciées selon leur accès ou non à la terre. En analysant les dynamiques familiales à Chillepín, dans un contexte spatial de production et de résidence fini, ils montrent la forte solidarité résidentielle entre pères et fils dans les familles détentrices de biens fonciers, afin de satisfaire au moindre coût le besoin en main-d'œuvre permanente. Alors qu'au contraire, pour les familles ne possédant pas de terres, les perspectives sont réduites, et la survie passe par une migration de travail du plus grand nombre des enfants dans le cadre d'un réseau de solidarité amorcé par les aînés.

Mais, si les solidarités familiales restent un adjuvant aux mécanismes d'adaptation que les familles en difficultés économiques mettent en œuvre, elles sont loin d'être le seul recours. C'est du moins ce que Valérie Golaz nous montre à travers son examen des liens entre la crise et la structure des ménages dans une région du Kenya. Plus précisément, elle étudie comment la pression démographique s'est conjuguée à la crise économique pour déclencher des conflits politiques entre groupes ethniques d'une même localité, notamment entre les Gusii et les Maasai. Ces conflits ont contraint les familles à s'ajuster par le biais de la mise en culture de zones jusqu'alors délaissées (cours, marécages, bords de chemins...) et à se « nucléariser » progres-

sivement. Parallèlement, l'on a assisté au développement des activités illégales et à la montée de la violence, du banditisme et de l'alcoolisme.

En dépit des contextes particuliers que dépeignent les chapitres qui constituent cette cinquième partie de l'ouvrage, ils nous montrent bien comment, en fonction des contextes historique, démographique ou socio-économique, les familles s'adaptent à leur environnement. Le recours aux solidarités familiales apparaît, en fin de compte, seulement comme un mode parmi d'autres de cet ajustement continu. La partie qui suit prolonge cette vue des choses en montrant comment l'action de l'État peut conduire à réviser les pratiques de solidarité et d'entraide familiales.

### ***Politiques de la famille et comportements familiaux : quelles interactions ?***

Les États ont, de tout temps, souhaité codifier les rapports entre les différents membres de la famille et influer sur les comportements familiaux. Cette volonté les a souvent conduit à adopter différentes mesures, qu'il s'agisse de codes de la famille et de législations familiales pour régler les questions de mariage, les relations entre époux, les règles successorales, ou de politiques dites « familiales » pour influencer le niveau de la fécondité, dans un sens pro-nataliste ou dans une intention de réduction de la croissance démographique. Force est cependant de constater que de plus en plus fréquemment, ce sont les comportements familiaux novateurs qui, prenant de l'ampleur au sein de la société, entraînent ou contraignent les États à adopter de nouvelles législations pour valider ces innovations. Cette sixième partie de l'ouvrage permet d'apprécier les effets réels, souhaités ou non, des différentes politiques sur les comportements familiaux des individus, de considérer en retour l'effet d'entraînement de certaines pratiques novatrices sur l'adoption de nouvelles législations et d'apprécier les articulations entre politiques et pratiques. Les chapitres de cette sixième partie de l'ouvrage induisent ainsi une réflexion sur les nouveaux enjeux familiaux, et incitent à prendre toute la mesure des implications de la sphère politique dans le processus de transformation de la famille.

Le droit moderne contribue fortement à façonner la famille et, comme le montre Arlette Gautier, l'égalité entre les époux est une réalité dans plusieurs pays. Mais là où cette égalité a été conquise au niveau légal, elle n'en reste pas moins problématique dans sa mise en oeuvre, comme on peut le voir en considérant la reconnaissance des unions de fait et du viol au sein du couple marié ou bien encore la lutte contre la violence conjugale. Si des lois ont été votées dans ce sens dans plusieurs pays, au Nord comme au Sud, bien des pays restent encore fortement discriminatoires en maintenant des droits

religieux ou coutumiers ou des dispositions issues des anciens codes coloniaux fortement inégalitaires.

On pourrait donc craindre que certains droits religieux ou coutumiers restreignent les libertés individuelles et bafouent l'égalité au sein du couple. Marie Ladier-Fouladi nous montre que les choses sont beaucoup plus complexes que cela. Dans le contexte iranien qu'elle décrit, la mise en place d'une politique de protection sociale a permis aux institutions étatiques et semi-étatiques spécialisées de prendre progressivement en charge diverses fonctions autrefois dévolues à la famille et par-là de vider de son contenu la solidarité familiale traditionnelle. Le développement de ce système providentiel a contribué à affaiblir la logique d'interdépendance familiale au profit d'une logique d'autonomisation des familles et des individus. Chaque société aurait donc sa façon d'optimiser à long terme les notions d'égalité et de droits des individus à l'intérieur des familles.

Dans une Europe où les valeurs culturelles prônent fortement la fécondité au sein du mariage, on s'attendrait à ce que le nombre d'enfants nés hors mariage soit négligeable. Josianne Duchêne et Philippe Wanner nous indiquent qu'il n'en est rien ou, à tout le moins, que le phénomène des naissances hors mariage a pris en Europe une ampleur jamais observée dans le passé. Cette évolution résulte de l'émergence de nouveaux régimes démographiques, de changements sociaux et familiaux et de changements dans les comportements reproductifs. Le rôle du mariage dans la société, serait-il alors remis en question ? Peut-on encore considérer le mariage comme un passage obligé dans la vie du couple ? Les enfants nés dans le mariage ont-ils finalement un statut différent de ceux qui sont nés hors mariage ? Autant de questions qui trouvent des éléments de réponse, différents selon les pays, dans leur analyse.

Si les chapitres de cette sixième partie font clairement percevoir les effets positifs des instruments législatifs et des codes de la famille sur les redéfinitions de rôles familiaux et la modernisation de la vie en couple, ils nous indiquent par ailleurs que ces instruments nécessitent d'être adaptés aux contextes locaux, afin d'aider à faire émerger des nouveaux modèles familiaux qui conjuguent des logiques de solidarité « élargie » et des logiques de solidarité « privée ». Les réflexions sur cet enjeu devraient se poursuivre.

Nous ne saurions clore cette introduction de l'ouvrage sans remercier, tout d'abord, les auteurs qui ont défié les contraintes de temps pour rédiger des articles stimulants sur les enjeux de la famille et qui mobilisent notre réflexion sur la complexité des transformations du système familial, l'évolution des normes sociales et des aspirations individuelles. Nos remerciements vont également aux évaluateurs dont le concours précieux a permis d'améliorer les premières moutures de ces textes et aux réalisateurs de

l'épilogue qui les ont synthétisés avec brio. Enfin, que soit remerciée Madame Armelle Domenach, qui s'est occupée avec compétence et goût de l'édition finale des différents chapitres.

Vimard Patrice, Vignikin K. (2005)

Familles et changements familiaux au Nord et au Sud

In : Vignikin K. (dir.), Vimard Patrice (dir.). *Familles au Nord, familles au Sud*

Louvain-La-Neuve : Academia Bruylant, p. 11-27. ISBN  
2-87209-798-8.